



# Ecole municipale de musique de Mirzeourt

20 rue Georges Clémenceau 88500 Mirzeourt  
tél : 03 29 37 47 08

## Projet d'établissement

# PROJET D'ETABLISSEMENT

## ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE MIRECOURT

### PREAMBULE

L'école municipale de musique de Mirecourt, créée en 1974 est un service public géré par la Ville de Mirecourt.

Son administration et son équipe pédagogique relèvent de la Fonction Publique Territoriale et sont placées sous l'autorité du Maire.

L'école de musique a comme références administratives et pédagogiques les principaux textes et décrets ministériels tels que : le schéma d'orientation du Ministère de la Culture, la charte de l'enseignement spécialisé de la Direction de la Musique, le référentiel des métiers territoriaux du Centre National de la Fonction Publique territoriale. L'école de musique s'inscrit également dans les nouveaux dispositifs qu'offre le schéma départemental.

L'école de musique de Mirecourt place la pratique amateur au centre de son projet. Elle met en œuvre les cursus nécessaires pour la finalité de l'enseignement en plaçant l'élève au cœur de ses actions.

D'une manière générale la cohérence des activités et l'ajustement permanent à son environnement permet à l'établissement de fédérer les énergies, de proposer des actions innovantes et d'être un lieu « ressources » ouvert à tout public.

### LES MISSIONS

Conformément à l'arrêté du 15 décembre 2006 fixant les critères de classement des établissements d'enseignement public de la musique, les missions de base propres aux « conservatoires à rayonnement communal ou intercommunal » sont les suivantes :

- Enseignement sur les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles d'au moins un des trois grands volets artistiques : musique ou danse ou art dramatique
- 3<sup>e</sup> cycle optionnel (préparant au CFEM) optionnel
- Cycle d'enseignement Professionnel Initial possible pour une ou plusieurs disciplines par convention avec des conservatoires de rayonnement départemental ou régional.

Les moyens mis en œuvre pour l'accomplissement de ces missions sont déclinés dans le projet pédagogique de l'école.

### LES MOYENS

L'école étant un service de la Ville de Mirecourt, les moyens dont elle dispose sont directement liés au budget voté en adéquation avec les ressources de la collectivité.

Les crédits liés au fonctionnement, à l'entretien des locaux, à l'achat ou à la restauration des instruments sont garants d'un enseignement diversifié et de qualité.

L'école de musique peut également établir des conventions pour obtenir le prêt d'instruments rares. Elle assure également, en fonction du matériel disponible, le prêt ponctuel d'instruments de musique pour faciliter l'accès à la pratique instrumentale.

### LES ACTIONS :

La diversité et la complémentarité des enseignements induisent une incitation forte aux pratiques collectives. Chaque élève a accès aux différents ateliers de musique d'ensemble instrumentale ou vocale.

Les objectifs sont la mise en commun des compétences des élèves et de l'équipe pédagogique favorisant ainsi les échanges dans le cadre de projets.

Ainsi, toute intervention sous forme de rencontre, master class, concerts seront mis en œuvre avec la collaboration des professeurs.

Toute action innovante et pédagogique sera étudiée et décidée en concertation avec l'équipe et la ville dans le but de fédérer les dynamiques artistiques.

### LES PARTENARIATS :

#### Avec le monde scolaire

Une collaboration privilégiée est souhaitée avec l'éducation nationale.

Selon les possibilités financières et humaines, il est envisagé, dans un premier temps, un partenariat avec les écoles maternelles et primaires de la ville de Mirecourt.

Dans le cadre de projets établis par convention, l'école de musique met à disposition des professeurs qualifiés ou des locaux. Elle intervient de façon régulière pour une sensibilisation avec le jeune public.

Des présentations d'instruments, des aides ponctuelles à des projets, des concerts sont proposés à la communauté scolaire.

De même toute proposition émanant des équipes pédagogiques des écoles de Mirecourt est étudiée avec les membres de l'équipe.

Ce partenariat s'étendra avec les autres établissements scolaires de la ville (collège, Lycée, Lycée agricole) .

#### Avec les structures artistiques, éducatives ou sociales

La Ville de Mirecourt compte un grand nombre de structures et d'associations à caractère artistique, éducatif et social.

Aussi, l'école de musique a des contacts réguliers avec les services culturels : Musée de la lutherie, Maison de la Musique Mécanique, Bibliothèque, Cinéma..

Elle est également en contact permanent avec l'Ecole Nationale de Lutherie dans le cadre de la convention (Ville, Lycée, école de musique) concernant l'enseignement donné aux élèves luthiers. Les échanges avec les équipes pédagogiques des deux établissements sont privilégiés dans le cadre de projet commun.

L'école de musique peut coopérer avec d'autres acteurs de la vie artistique locale lors d'évènements culturels, de représentations ou de tout autre projet à dimension pédagogique.

Elle entretient un partenariat privilégié avec l' orchestre d'harmonie municipal en assurant la formation des futurs instrumentistes. Elle propose également aux membres de cet ensemble qui le souhaitent une formation continue adaptée.

L'établissement porte une attention particulière quant à la sensibilisation du très jeune public (crèche) ou d'un public plus âgé (maison de retraite)

Quelle que soient le type d'action, il conviendra de préciser les modalités de fonctionnement et les objectifs par convention afin de bien définir le rôle de chacun.

#### Avec les écoles de musique du département, de la Région et les institutions.

L'école de musique de Mirecourt travaille en étroite collaboration avec toutes les structures d'enseignement spécialisé (publiques ou associatives) dans le cadre de réunions régulières où sont abordées les missions pédagogiques communes à tous.

Notamment pour

- favoriser la création de postes partagés,
- évaluer des objectifs de fin de cycles,
- encourager la mise en commun des évaluations,
- fédérer des projets liés aux pratiques collectives
- renforcer la formation des enseignants.

Les différents membres de l'équipe pédagogique seront alors associés à ces réflexions eu égard à leur fonction.

Le directeur de l'école de musique sera chargé d'informer et de communiquer les réflexions en cours.

L'école de musique s'appliquera à suivre le schéma départemental dans la mesure des possibilités humaines et financières et de ses projets propres.

L'école de musique poursuit sa dynamique d'ouverture vers les structures d'enseignement spécialisé de la Région dans tout projet pédagogique et de formation.

#### Avec le territoire :

Des efforts particuliers sont mis en œuvre pour l'amélioration du service rendu à la population en matière de concerts, d'animations du territoire, de centre de ressources, de conseil et d'information, d'accueil du public.

L'école de musique tente de répondre favorablement aux diverses sollicitations locales ou départementales dans la mesure de ses moyens, en fonction des disponibilités des professeurs et des élèves.

Cependant, toutes ces actions entreprises doivent avoir des objectifs pédagogiques afin de permettre un épanouissement artistique pour chaque utilisateur de l'établissement.

### EVALUATION

La rédaction de ce document émane de plusieurs réunions de concertation avec l'équipe pédagogique, les services administratifs et les élus de la Ville de Mirecourt.

Une évaluation du projet et des moyens mis en œuvre sera fixée par l'article VII du règlement intérieur.

## CONCLUSION

L'école municipale de musique de Mirecourt offre un accès pertinent aux pratiques artistiques musicales, en tenant compte de son environnement, de son riche patrimoine, et des personnes qui contribuent à son rayonnement.

Elle s'ouvre sur de nouvelles disciplines et esthétiques musicales en fonction des demandes et des compétences sur le terrain.

Elle encourage les rencontres entre musiciens professionnels et amateurs et offre un espace de création en participant à des projets innovants.

Elle encadre des professionnels de la musique dans ses missions quotidiennes et lors d'évènements exceptionnels.

Elle garantit un enseignement de qualité en gardant une dimension profondément humaine.